

**VILLE DE
GRIGNY-SUR-RHÔNE
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**Extrait du registre des délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 7 juillet 2026**

Date de convocation
01/07/26

Nombre de membres :

► en exercice: 11

► présents : 10

► suffrages exprimés :10

Président: M. Xavier ODO

Responsable du CCAS : Mme Sophie BORDAT

**Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition
Humaine et Solidaire.**

Présents :

Mme Isabelle GAUTELIER - Mme Véronique BOUCHAOUI -
Mme Najoua AYACHE - Mme Zhora LEGRAND - Mme Pia
BOIZET - M. Michel ANDRE - Mme Danielle MECHIN - Mme
Sandra YOUSSEF - M. Jean-Louis CANOVAS - M. Paul
PRIVAS

Procurations:

M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER

OBJET : Décision modificative budgétaire n°1

Le budget du CCAS 2026, adopté par le conseil d'administration du 10 mars 2026, a été établi sur des bases prévisionnelles. Il convient aujourd'hui de procéder à un certain nombre de réajustements budgétaires.

La décision modificative n°1 est équilibrée et intervient comme suit :

- Section de fonctionnement en dépenses : 4 000,00 €

Il est proposé au conseil d'administration d'adopter la décision modificative n°1 telle que présentée.

Sur proposition du Rapporteur et après avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADOpte la décision modificative de crédits n° 1 pour le budget du CCAS 2026 telle que présentée ci-dessous :

FONCTIONNEMENT				
CHAPITRE	SENS	FONCTION	NATURE	MONTANT
011	DEPENSES	4238	6042	-4 000,00 €
65	DEPENSES	020	65748	4 000,00 €
TOTAL				0,00 €

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 9 voix pour.
1 abstention
1 sans participation

Xavier ODO,
Maire,
Président du CCAS.